

Adresse de citoyennes de la commune d'Asnan (Nièvre), lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de citoyennes de la commune d'Asnan (Nièvre), lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 204;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19753_t1_0204_0000_5

Fichier pdf généré le 15/07/2019

Liberté, Égalité et Probité.
Mort aux tyrans et paix au peuple.

Citoyens représentans,

Éloignés du théâtre des grandes conspirations, nous ne les avons pas assez connues pour en prévoir toutes les suites ; aussi les continuateurs de Robespierre nous ont-ils laissé un moment dans l'incertitude sur la pureté de leurs principes. Oui, législateurs, nous avons cru un instant que ces hommes qui publioient hautement l'oppression des patriotes et l'insurrection du modérantisme étoient de vrais amis de la liberté ; mais nous n'avons pas plutôt vu plusieurs d'entr'eux chercher à rivaliser avec la représentation nationale, que nos yeux se sont dessillés et qu'il n'est resté que des intrigans, qui par un nouveau système de terreur et de tyrannie tendoient à noyer la liberté dans des flots de sang, et à substituer à un gouvernement sage et vigoureux un gouvernement odieux et tyrannique.

Votre adresse au peuple français décrété le 18 de ce mois en achevant de nous les faire connoître, a excité parmi nous les plus vifs applaudissemens. Les principes que vous y proclamez sont les nôtres, nous connoissons trop bien nos droits et nos devoirs pour nous en écarter jamais. Nous savons que la terreur est l'arme des tyrans et de la justice est l'effroy des traites, des fripons et des conspirateurs ; aussi nous ne cesseront jamais de répéter *Vive la Justice, vive la représentation nationale.*

A Brassac, le 28 vendémiaire l'an 3^{ème} de la République une et indivisible.

Suivent 19 signatures.

7

Le citoyen Parmentier, notaire public à Lure, département de la Haute-Saône, annonce l'envoi à la trésorerie nationale de 3 livres 3 onces 1 gros d'argent qui avoit été enfoui sous un autel de l'église d'Athésans, par le curé du lieu, prêtre déporté.

Insertion au bulletin, renvoi à la commission des Revenus nationaux (62).

8

Des citoyennes de la commune d'Asnan, district de Clamecy, département de la Nièvre, prient la Convention nationale de rester à son poste ; elles la conjurent de maintenir la liberté de la presse qui suffit seule pour faire trembler les traîtres.

Mention honorable et insertion au bulletin (63).

(62) P.-V., L, 121.

(63) P.-V., L, 121.

[Les citoyennes de la commune d'Asnan à la Convention nationale, Asnan, le 28 vendémiaire an III] (64)

Citoyens représentans,

Si la structure de notre être, et la faiblesse de notre sexe, nous met dans l'impuissance de combattre les tyrans et de partager les peines, les travaux, les loriens et les victoires de nos frères, nous avons néanmoins la faculté de vous témoigner la reconnaissance que nous vous devons, citoyens représentans, nous vous félicitons donc de vos glorieux travaux et nous vous remercions d'avoir encore une fois, sauvé la liberté, en terrassant le pouvoir tyrannique sous lequel nous étions prêts de retomber.

Sans l'énergie que vous avez déployée dans la nuit du neuf au dix thermidor, l'on eut redonné des chaînes au peuple français et l'on eut trempé l'acier dans le sang des meilleurs patriotes. Nous vous demandons de nous délivrer des intrigans qui veulent encore nous désoler, et qui ne pouvant supporter la joie qui règne dans nos ménages depuis que vous avez rendu la liberté à nos marys, parens et amis, ne cessent de nous menacer d'un nouveau Robespierre, mais nous ne craignons pas la réalisation de leurs menaces.

Votre activité, votre justice et votre intégrité, sauront déjouer tous leurs projets liberticides. Maintenez la liberté de la presse, c'est par elle que tous les traîtres seront démasqués. Enfin, ne quittez pas le gouvernail que quand le vaisseau de la République sera arrivé au port.

Vive la Convention ! Vive la République.

Ce 28 vendémiaire l'an trois de la République.

Signé, JULIE HERIVAUX, J. ROBIN DESLACES, LECLERC VEUVE SOILLAUD, VICTOIRE ROBIN, EMILIE DESCHAMPS, SOPHIE DESCHAMPS, ADELAÏDE DESCHAMPS, MATHILDE FAME, LOUISE ROBIN DESLACES, JULIE ROBIN DESLACES, LION FEMME VOLIGNY et 21 autres signatures.

9

Le chef de demi-brigade de Seine-Inférieure, en station à Tilborg [Tilburg, Hollande], fait part à la Convention nationale que le premier bataillon de cette demi-brigade, réuni au troisième escadron du premier régiment de cavalerie, ont, de concert, planté sur la place de cette commune, un arbre de la liberté, et arboré les couleurs tricolores à la vue des satellites des despotes, aux cris chéris mille fois répétés de *vive la République ! vive la Convention nationale !*

Mention honorable, insertion au bulletin (65).

(64) C 328 (2), pl. 1456, p. 17.

(65) P.-V., L, 121. *Bull.*, 6 frim. (suppl.).